



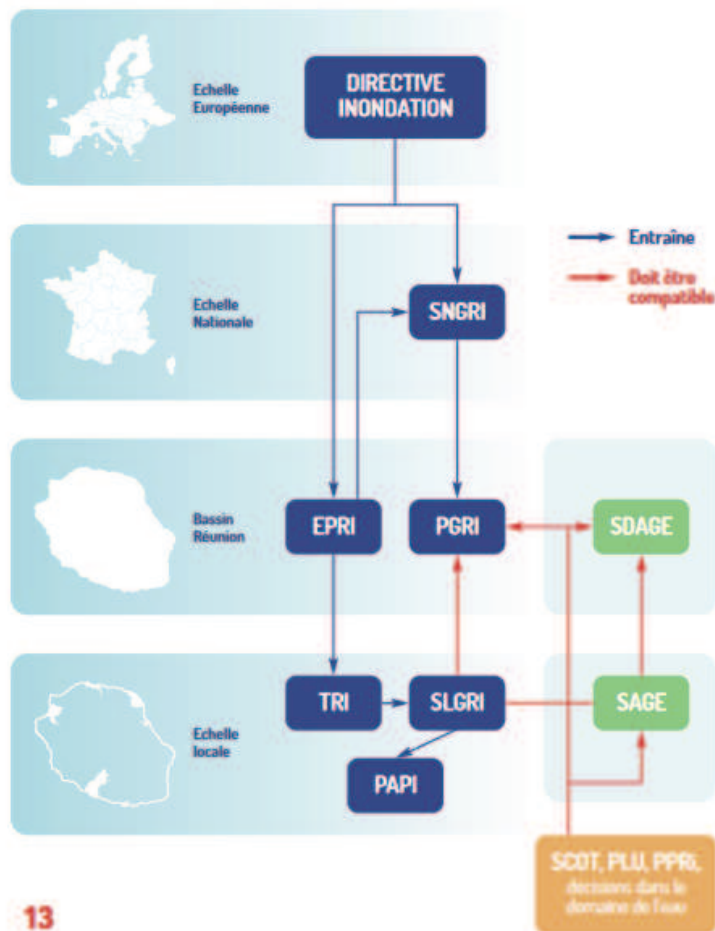
# PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

## COFIL Directive Inondation 4 mai 2023

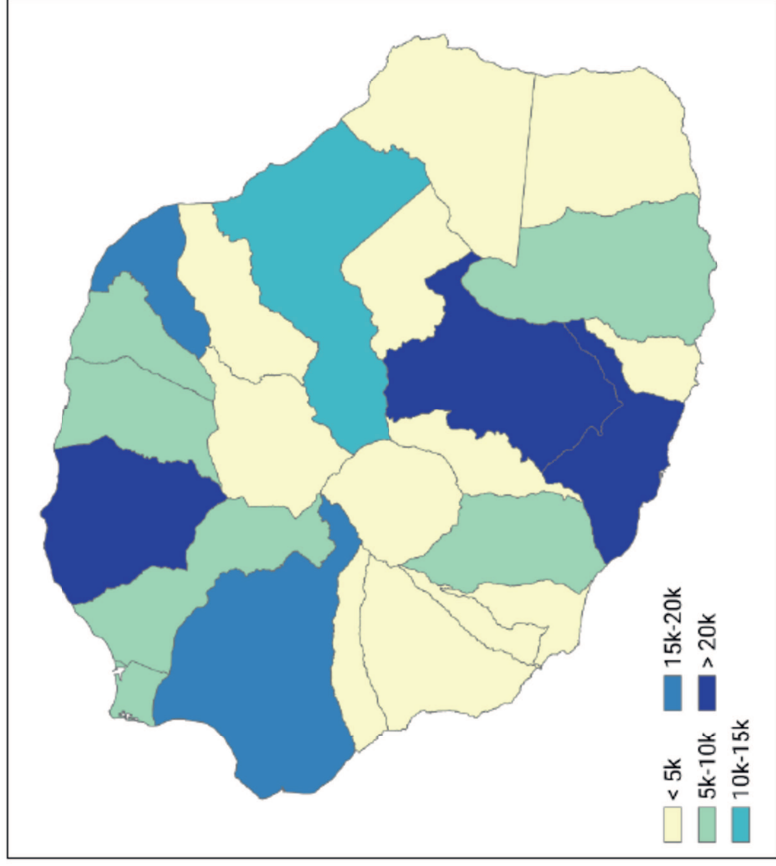


- Une directive européenne spécifique sur les inondations
- Résulte d'inondations dévastatrices en Europe
- Objectifs : réduire les conséquences négatives sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel, les activités économiques.

# Population exposée aux inondations

Population totale :  
854k habitants

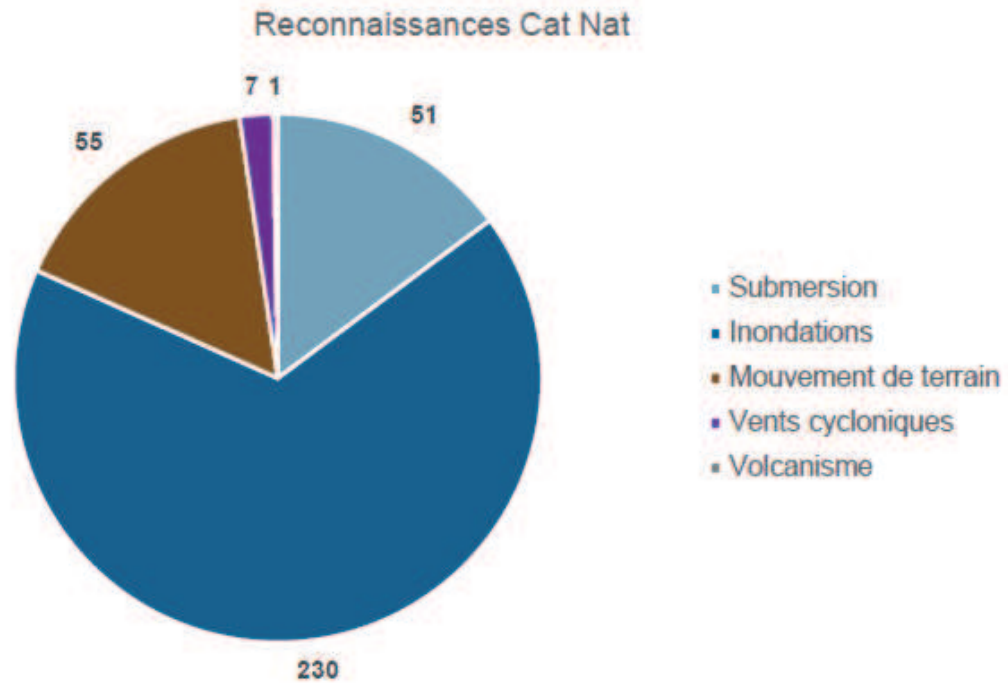
Nombre d'habitants exposés  
aux inondations de tous types



**191 k** habitants  
exposés aux  
inondations  
soit **22 %** de la  
population

# Les reconnaissances Cat Nat

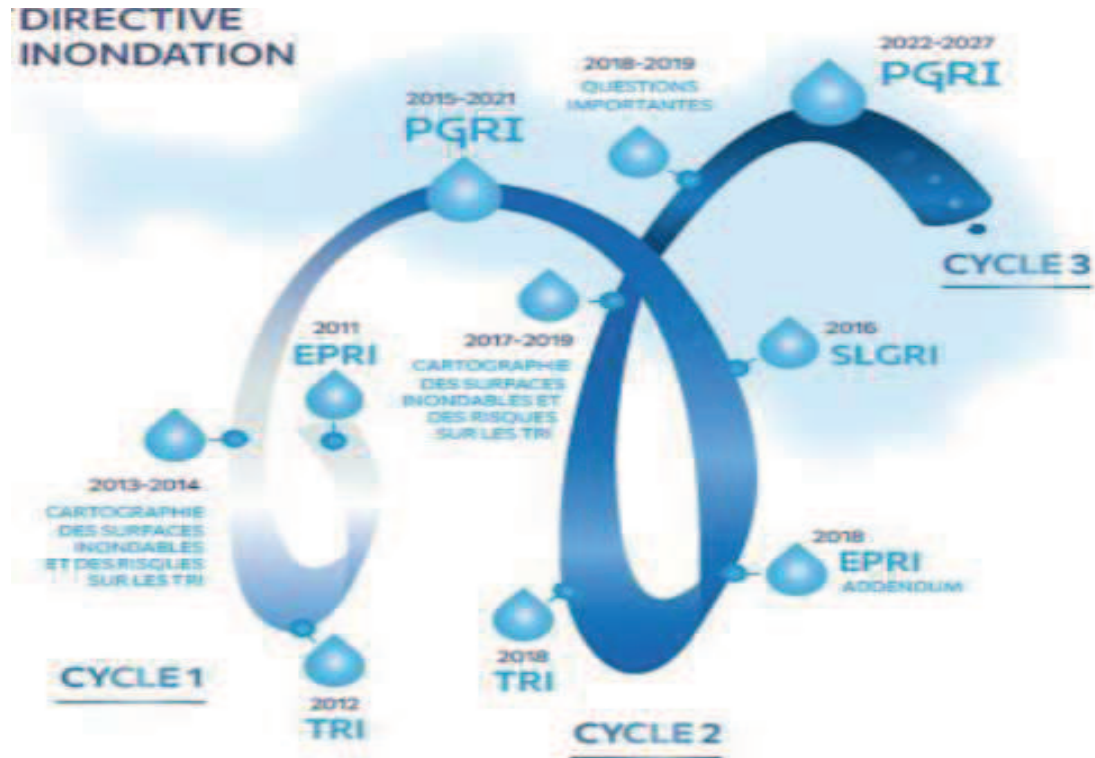
344 reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle entre 1993 et aujourd'hui.



# Les étapes de la mise en œuvre du 3eme cycle de la directive inondation

Calendrier 2022 – 2027	Une méthode progressive en 4 étapes	Une révision tous les 6 ans
2022	<u>1. État des lieux :</u> Évaluation préliminaire du risque sur le district	
Mi 2023	<u>2. Définition des priorités :</u> Identification des territoires à risque important (TRI)	
2024	<u>3. Approfondissement des connaissances sur ces priorités :</u> Cartographie des risques sur les Territoires à Risques Importants	
2025 - 2026	<u>4. Définition d'une politique d'intervention sur le district :</u> Élaboration d'un plan de gestion du risque inondation sur le district, intégrant des stratégies locales de gestion du risque d'inondation sur les territoires à risque important	

# Les cycles de la Directive Inondation



Directive Inondation		1er cycle	2eme cycle	3eme cycle
EPRI	Évènements significatifs		Ajout de 48 évènements historiques supplémentaires	Ajout d'évènements significatifs survenus depuis le deuxième cycle
	EAIP	EAIPce et sbm	idem	idem
	Indicateurs	30 indicateurs	X	60 indicateurs
PGRI	RETEX	2016 - 2021	2022 - 2027	2028 – 2032 Phase de RETEX
TRI	Identification des TRI	6 TRI (arrêté préfectoral 2013)	X	?
	Cartographie			
SLGRI		SLGRI	idem	idem

# Le mandat du COPIL DI

- Contribuer à la **définition des grandes orientations** de la **politique de gestion des risques d'inondations**
- Contribuer à la mise en œuvre des différentes composantes de cette politique dans une **démarche concertée**
- **Communiquer** sur la mise en œuvre de cette politique
- Proposer **l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de cette politique.**



# La composition du COPIL DI

- État (y compris état-major de zone et Région en coprésidence
- Conseil départemental ;
- Association des maires de La Réunion ;
- Office de l'eau ;
- Président du Comité de l'eau et de la biodiversité (CEB)
- Les intercommunalités (CINOR, TCO, CIREST, CASUD, CIVIS) ;
- Toutes les communes concernées par un TRI (Saint-Benoît, Saint-André, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie, Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Le Tampon et Saint-Joseph) ;
- Toutes les communes concernées par un PAPI : communes TRI auxquelles s'ajoutent l'Étang-Salé et Le Port.